



**République Française**  
**Département de la Charente-Maritime**  
**Vals de Saintonge Communauté**

Envoyé en préfecture le 10/06/2025  
Reçu en préfecture le 10/06/2025  
Publié le 10/06/2025  
ID : 017-200041689-20250519-CC2025\_070-DE

**Conseil Communautaire du 19 mai 2025**

**Objet : Subventions 2025 - Enfance Jeunesse**

**Numéro de délibération : CC2025\_070**

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 13 mai 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

**Délégués présents :**

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Jacques BARON, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Fabrice HILLAIRET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Mathieu RENDU, Alain FOUCHER, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, François BERTHON, Michel FILLEUL, Liliane BEGUE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Thierry GIRAUD, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Cyril CHAPPET, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Anne DELAUNAY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Renée BONNEAU, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Danielle PERTUS, Laurent BOUILLE, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Régis DUTHILLE donne pouvoir à François BOURGEOIS  
Thierry GOUJEAUD donne pouvoir à Michel FILLEUL  
Olivier FOUCHE donne pouvoir à Frédéric MICHEAU  
Jean-Michel CHARPENTIER donne pouvoir à Maurice PERRIER  
Christian GRATEREAU donne pouvoir à Bernard GOURSAUD  
Françoise MESNARD donne pouvoir à Cyril CHAPPET  
Myriam DEBARGE donne pouvoir à Fabien BLANCHET  
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Jean MOUTARDE  
Catherine BAUBRI donne pouvoir à Anne DELAUNAY  
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Daniel LAGARDE  
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Michel LAPORTERIE  
Annie PEROCHON donne pouvoir à Jean-Claude GODINEAU

**Absents :**

Fabien BRODU, Rémi LAMARE, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Gilles VENNEN, Marie-Agnès BEGEY, Hubert COUPEZ, Philippe LACLIE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Didier COSSET, Germain HENNION, Danièle PERAUD, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Emmanuelle CAIVEAU, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Michel

GARNIER, Wilfrid HAIRIE, Patrick XICLUNA, Marie-Pierre LE SELLIN, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-R, Maurice PINEAU, Corinne ETOURNEAU, Gaëlle TANGUY, Hénoc CHAUVREAU, Pierre-michel MARCH, Frédéric EMARD, Francis GUAY, Jacques GOGUET, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, Francine MINEAU, Suzette MOREAU, Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

**Secrétaire de séance :**

Gérard BIELKA

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

SERRA Johanna

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

**Nombres de membres :**

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 75

Votants : 87

Pouvoirs : 12

**Publication (affichage) ou notification du :**

# Subventions 2025 - Enfance Jeunesse

Envoyé en préfecture le 10/06/2025  
 Reçu en préfecture le 10/06/2025  
 Publié le 10/06/2025  
 ID : 017-200041689-20250519-CC2025\_070-DE



Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu la délibération n°CC2025\_061 du conseil communautaire en date du 7 avril 2025 adoptant le budget 2025 de l'EPCI,

Considérant le souhait des élus de soutenir l'action associative sur le territoire,

Considérant le rôle des associations agissant en complément de l'action publique et leur implication dans la prise en compte des problématiques locales,

Considérant que l'EPCI peut apporter annuellement une subvention pour les aider à mener à bien leur mission,

Considérant que les associations ont fait connaître leurs besoins d'aides financières de fonctionnement, par le biais d'une demande de subvention.

Considérant que les politiques publiques concernées par ce type de partenariat sont essentiellement l'enfance jeunesse, le social, l'écotourisme, la culture, le sport, il est proposé de verser les montants suivants pour les structures associatives enfance jeunesse :

Nom du bénéficiaire	Statut	Secteur	Domaine d'intervention	Subvention 2024	Demande subvention 2025	Proposition commission 2025	Commentaire
Beaufief	Association	Saint-Jean-d'Angély et alentours	Enfance jeunesse	408 127 €	469 630 €	469 630 €	<p>Mission enfance-jeunesse exercée par l'association :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- périscolaire écoles Gambetta et Lair</li> <li>- ALSH mercredis et vacances scolaires</li> <li>- jeunesse</li> <li>- Beaufestyval</li> </ul> <p>Demande de subvention en hausse de 47 500 € pour 2024 et de 48 821 € pour 2025 qui s'explique par le fait que l'association n'était plus en mesure d'assurer les taux d'encadrement réglementaires attendus par la SDJES (Jeunesse et Sports). Cette difficulté est générée en partie par la suppression des emplois aidés et par l'augmentation du SMIC ; des rencontres régulières ont lieu pour consolider le partenariat. Une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle sera conclue dans laquelle figureront les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'inscrire dans les orientations et les groupes de travail de la politique jeunesse portée par la communauté de communes</li> <li>- au-delà de l'accueil matin et soir, mettre en place une action éducative concertée par le biais notamment d'ateliers méridiens</li> <li>- augmenter le nombre d'enfants accueillis en favorisant une démarche d'accès aux loisirs, renforcée</li> <li>- mutualiser les synergies en travaillant avec les services enfance jeunesse et éducation de la CDC (réunions, recrutement, séjours communs, etc...)</li> <li>- s'inscrire dans une perspective d'harmonisation de fonctionnement avec la CDC.</li> <li>- participer à l'étude prospective de besoins et de positionnement de l'ACM (Accueil collectif de mineurs) menée par la CDC.</li> </ul>
A chacun son toit	Association	Vals de Saintonge	Jeunesse	31 400 €	35 000 €	35 000 €	Résidence Habitat Jeunes – service logement
Local Jeunes	Association	Aulnay	Jeunesse	40 500 €	13 800€	Défavorable	L'activité de l'association est en cours de reprise par Vals de Saintonge Communauté (1 <sup>er</sup> juillet 2025). Une subvention pourra être versée suite à la présentation d'un budget réalisé prévisionnel après le 1 <sup>er</sup> juillet 2025.
Local jeunes – MRJC	Association	Matha	Jeunesse	8 522 €			L'association a cessé son activité au 24 décembre 2024. Une étude menée conjointement par la CDC et la motte des fêtes est actuellement en cours pour définir le projet jeune (sondage lancé auprès des publics) et la gouvernance qui pourraient être mis en place.

Nom du bénéficiaire	Statut	Secteur	Domaine d'intervention	Subvention 2024	Demande subvention 2025	Proposition de la commission 2025	Commentaire
Fédération des foyers ruraux	Association	Vals de Saintonge	Enfance jeunesse		3 000 €	3000 €	Fédération partenaire privilégiée des actions enfance jeunesse. Offre les supports des expositions portant sur les compétences psychosociales (Pomme, Zippy)
Mam à l'abordage	Association	Bords	Petite enfance		2 000 €	Défavorable	Demande un financement pour l'activité de l'association
UDAF 17	Association	Vals de saintonge	Parentalité		2 000 €	Défavorable	Mission de médiation familiale. Prestations soumises à participation financière en fonction des revenus. Nouvelle mission de l'UDAF qui peine à trouver son public. A étudier après un an de recul
UDAF 17	Association	Vals de Saintonge	Parentalité		2 000 €	Défavorable	Mission d'animation d'un espace rencontre parents enfants. Mise à disposition du local pour favoriser les rencontres dans un lieu neutre et apaiser les tensions familiales. A étudier après un an de recul.
<b>Sous total Enfance jeunesse</b>				<b>488 549 €</b>	<b>560 652 €</b>	<b>507 630 €</b>	<b>+ 6,76 %</b>

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire, après avis favorable de la commission petite enfance, enfance, jeunesse, éducation réunie en séance du 15 mai 2025 :

- d'approuver les attributions de ces subventions liées à la politique enfance jeunesse parentalité comme présentées,
- d'autoriser monsieur le président à signer les conventions afférentes aux attributions de subvention exposées ci-dessus,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 82
- Contre : 1
- Abstention : 4

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,